

Recettes
Excédent

Compte tenu du résultat de l'exercice 2015, la délibération d'affectation des résultats n'a pas lieu d'être.

Monsieur le Vice-président propose d'adopter le compte administratif inhérent au budget « ZA de Marlens » pour l'exercice 2015.

-O-O-O-O-O-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, d'adopte le compte administratif inhérent au budget « ZA de Marlens » pour l'exercice 2015.

Résultat du vote :

Votants	29	Abstention :	0	Exprimés :	29
Pour :	29	Contre :	0		

FAVERGES, le 31 mai 2016
POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT,
Michel COUTIN

Délibération rendue exécutoire le : 31 mai 2016

Affichage le : 31 mai 2016

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)

Copie(s) interne(s) :

- Budget

